



**MODALITES DE SELECTION
EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK 2020**

**COURSE EN LIGNE
SENIOR, -23 ANS, -18 ANS, -17ANS**

Table des matières

I - Règles spécifiques à la sélection des collectifs des Equipes de France de Course en Ligne

Préambule

1. **Compétitions de sélection de l'Equipe de France senior, U23, U18** page 3
 - 1.1 Conditions de participation
 - 1.1.1 Conditions sportives
 - 1.1.2 Conditions administratives
 - 1.1.3 Participation internationale
 - 1.2 Programme prévisionnel d'actions des collectifs Equipe de France page 4
 - 1.2.1 Collectif senior
 - 1.2.2 Collectif moins de 23 ans (-23 ans)
 - 1.2.3 Collectif moins de 18 ans (-18 ans)
 - 1.2.4 Collectif moins de 17 ans (-17 ans)
- 2 **Propositions de sélection :** page 6
 - 2.1 Proposition de sélection pour la régates de rattrapage des quotas olympiques continentaux
 - 2.2 Proposition de sélection pour le collectif Senior Coupe du monde N°1 et pour le collectif Senior et -23 ans Coupe du Monde N°2
 - 2.3 Proposition de sélection pour les Jeux Olympiques 2020
 - 2.4 Proposition de sélection pour le collectif -23ans et -18ans
- 3 **Compétitions de sélection pour le collectif Equipe de France moins de 17 ans :** page 7
 - 3.1 Conditions de participation
 - 3.1.1 Conditions sportives
 - 3.1.2 Conditions administratives
 - 3.2 Proposition de sélection pour le collectif Equipe de France -17 ans
- 4 **Diffusion des sélections** page 8
- 5 **Autres sélections internationales** page 8

Annexes :

Règles de sélections aux XXXIIe Jeux Olympiques d'été TOKYO 2020

Rappel des attendus de performance et classement pour chaque épreuve

Programme prévisionnel des courses de sélection 2020

Programme de la Finale de l'Open de France 2020

I - Règles spécifiques à la sélection des collectifs des Equipes de France de Course en Ligne

Préambule

L'objet de ce document est de formaliser les modalités de sélections qui permettront d'identifier les sportifs et sportives français(es) capables d'atteindre les objectifs de victoire de l'Equipe de France de Sprint en Course en Ligne, lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale 2020.

Les règles de sélection Olympiques ayant déjà été validées, ce document fera référence aux règles de sélections Olympiques et complètera ce document en fonction du contexte après les échéances 2019.

Le programme d'actions et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par la Direction Technique Nationale.

La performance individuelle et le niveau d'exigence d'un événement international majeur, demeurent les principales références sur lesquelles reposent les principes de sélections. A ce titre, la FFCK a pour ambition de présenter des bateaux capables de viser le podium sur les épreuves Olympiques 2020 et 2024.

L'engagement quotidien reste une priorité dans la formation et la préparation des sportifs pour qu'une majorité de payeurs et payeuses français(es), dans toutes les catégories, présentent un niveau individuel conforme aux exigences internationales de notre discipline.

Les modalités de sélection sont l'élément constitutif des collectifs de l'Equipe de France. Elles contribuent pleinement à leurs réussites. Outre leur fonction de sélection, elles participent à préparer les athlètes à remplir les objectifs de l'Equipe de France.

1. *Compétitions de sélection de l'Equipe de France senior, -23 ans & -18 ans : les Open de France 2018 et 2019 à Vaires sur Marne (77), les courses internationales 2019, les Open de France 2020 et les manches de coupes du Monde n°1 et N°2 2020.*

1.1 Conditions de participation

1.1.1 Conditions sportives

Les Open de France sont libre d'accès pour tous les sportifs et sportives ayant participé au championnat de France de la discipline de l'année N-1. Pour les autres, une dérogation peut être accordée par le Head Coach.

Pour la finale de l'Open de France du 30 avril au 2 mai 2020, une sélection sera effectuée par le comité de sélection sur proposition du Head Coach. Le Head Coach argumentera sa sélection à partir des différents classements monoplaces des différentes distances.

1.1.2 Conditions administratives

- Etre licencié à la FFCK
- Avoir réglé ses factures à la FFCK,
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur,
- Avoir confirmé sa participation aux courses Open de France en étant inscrit sur le site fédéral dans les délais impartis et réglé le montant* de l'inscription en ligne.

** Montant de l'inscription sur les Open de France : 5€ par personne et par départ pour le 200m, 500m et le 1000m, 10€ pour le 400m, gratuité pour les courses par équipe.*

1.1.3 Participation internationale

Sur décision du Head Coach, des athlètes étrangers pourront participer aux Open de France.

Règlement

Ce document sert de support à l'organisation des Open de France. Les points non traités dans celui-ci relèvent du règlement de la Fédération Internationale de Canoë en vigueur.

Un bulletin d'information précisera le programme prévisionnel des courses, le plan de répartition dans les couloirs, les grilles d'accession, les juges et officiels ainsi que toutes informations utiles au bon déroulement des compétitions.

1.2 Programme prévisionnel d'actions des collectifs Equipe de France :

1.2.1 Collectif senior :

stage préparatoire	Racice (CZE)	Dimanche 3 au mardi 5 mai
Régate rattrapage continental pour les quotas olympiques	Racice (CZE)	Mercredi 6 au jeudi 7 mai
stage préparatoire	Racice (CZE)	Samedi 2 au jeudi 7 mai
Coupe du Monde n°1	Racice (CZE)	Vendredi 8 au dimanche 10 mai
stage préparatoire	Duisburg (GER)	Lundi 17 au jeudi 21 mai
Coupe du Monde n°2	Duisburg (GER)	Vendredi 22 au dimanche 24 mai :
Stage préparatoire Equipe Olympique	VAIRES SUR MARNE A confirmer	Mercredi 24 juin au dimanche 5 juillet
Stage préparation aux Jeux Olympiques	KOMATSU (JAP)	Jeudi 16 au 30 juillet
Jeux Olympiques	TOKYO (JAP)	Lundi 31 juillet au Lundi 10 août
Programme complémentaire Senior :		
Championnat d'Europe	Bascov - Pitesti (ROU)	Jeudi 18 au dimanche 21 juin

1.2.2 Collectif moins de 23 ans :

stage préparatoire	Duisburg (GER)	Lundi 17 au jeudi 21 mai
Coupe du Monde n°2	Duisburg (GER)	Vendredi 22 au dimanche 24 mai
stage préparatoire	Moscou (RUS)	Jeudi 25 juin au Mercredi 1er juillet
Championnat d'Europe	Moscou (RUS)	Jeudi 2 au dimanche 5 Juillet
stage préparatoire	Brandenburg (GER)	Lundi 13 au mercredi 15 juillet
Championnat du Monde	Brandenburg (GER)	Jeudi 16 au dimanche 19 juillet

1.2.3 Collectif moins de 18 ans :

Régate internationale	Brandenburg (GER)	Vendredi 15 au dimanche 17 mai
Stage de préparation	Racice (REP TCH)	Lundi 18 au jeudi 28 mai
Régate internationale	Bratislava (SVK)	Vendredi 29 au dimanche 31 mai
stage préparatoire	Moscou (RUS)	Jeudi 25 juin au Mercredi 1er juillet
Championnat d'Europe	Moscou (RUS)	Jeudi 2 au dimanche 5 Juillet
stage préparatoire	Brandenburg (GER)	Lundi 13 au mercredi 15 juillet
Championnat du Monde	Brandenburg (GER)	Jeudi 16 au dimanche 19 juillet

1.2.4 Collectif moins de 17 ans :

Régate internationale	Brandenburg (GER)	Vendredi 15 au dimanche 17 mai
Stage de préparation	Racice (REP TCH)	Lundi 18 au jeudi 28 mai
Régate internationale	Bratislava (SVK)	Vendredi 29 au dimanche 31 mai
Stage National U17	Nancy (FRA)	Dimanche 2 au vendredi 14 aout
Olympic Hopes	Szeged (HUN)	Vendredi 18 au dimanche 20 septembre <i>participation à confirmer</i>

2 Propositions de sélection :

Rappel des règles de sélection Olympiques :

Dans les catégories ou pour les bateaux où les quotas olympiques seront obtenus lors du championnat du Monde Senior 2019 :

- **Épreuves monoplaces :** « Les athlètes ayant obtenus le quota dans une épreuve monoplace lors du championnat du Monde 2019, terminant dans les 6 premiers de la finale de ce championnat du Monde 2019 et obtenant un podium lors de l'une des manches de Coupe du Monde 2020 sur l'épreuve considérée, seront automatiquement proposés à la sélection pour les Jeux Olympiques de Tokyo. »
- **Épreuves en équipage :** « Pour les épreuves en équipage (biplaces et 4 places), les athlètes ayant obtenu le quota lors du championnat du Monde 2019, en terminant dans les 6 premiers et obtenant une victoire dans l'épreuve considérée lors de l'une des manches de Coupe du Monde 2020, seront automatiquement proposés à la sélection pour les Jeux Olympiques de Tokyo ».

En accord avec les règles de sélection olympiques (validées le 12 juin et diffusées le 13 juin 2019 sur le site de la FFCK), les athlètes ayant réalisé dans les épreuves olympiques, les attendus de performance au championnat du Monde 2019 cités ci-dessus, sont d'ores et déjà proposé.e.s à la sélection pour les Manches 1 et 2 de la Coupe du Monde 2020 dans les épreuves olympiques identifiées.

Il s'agit de :

Adrien BART	3 ^{ème}	C1 Homme	1000m
Maxime BEAUMONT	4 ^{ème}	K1 Homme	200 m
Cyrille CARRE et Etienne HUBERT	3 ^{ème}	K2 Homme	1000m
Sarah GUYOT et Manon HOSTENS	5 ^{ème}	K2 Dame	500m
Sarah GUYOT – Manon HOSTENS – Léa JAMELOT et Sarah TROEL	5 ^{èmes}	K4 Dame	500m

La validation des sélections nominatives sera conforme aux règles communes applicables aux sélections des collectifs des Equipes de France.

Le head coach argumentera ces propositions de sélection auprès du comité de sélection à partir des classements en cours correspondant à l'épreuve et des compétitions évoquées ci-dessus correspondantes à l'épreuve. (Open de France, Finale Open de France, Manches de Coupe du Monde, championnat d'Europe et championnat du Monde).

Chaque sportif(ve) retenu(e) peut être sélectionné(e) pour composer les équipages qui seront engagés dans les compétitions internationales. La responsabilité de la composition des bateaux de l'Equipe de France incombe au Head Coach. Il s'appuie pour cela sur les attendus définis pour chaque épreuve.

Chaque course Open, chaque course internationale est une source d'information susceptible de faire évoluer la composition de l'équipe de France ou la composition des bateaux dans le but d'obtenir des médailles aux championnats du Monde 2020 et pour les seniors aux Jeux Olympiques 2020.

Concernant les équipages quatre places, le Head Coach est le garant du projet technique de l'équipage et de la composition.

Les compositions d'équipages sont modifiables jusqu'à l'échéance terminale.

2.1 Proposition de sélection pour la régates de rattrapage des quotas Olympiques continentaux

Cette proposition sera validée à l'issue de l'Open de printemps qui sera déterminant.

Les sportifs et sportives seront proposés à la sélection 2020 en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions.

La composition des équipages sera toutefois réalisée en cohérence entre les attendus pour chaque épreuve et les résultats des courses Open.

2.2 Proposition de sélection pour le collectif Senior sur Coupe du monde N°1 et pour le collectif Senior et -23 ans sur Coupe du Monde N°2

L'Open de printemps sera déterminant. Les sportifs et sportives seront proposées à la sélection 2020 en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales.

La composition des équipages sera toutefois réalisée en cohérence entre les attendus pour chaque épreuve et les résultats des courses Open.

Les sportifs et sportives ci-dessous sont d'ores et déjà sélectionnés :

- Adrien BART en C1 1000m
- Maxime BEAUMONT en K1 200m
- Cyrille CARRE et Etienne HUBERT en K2 1000m
- Sarah GUYOT et Manon HOSTENS en K2 500m
- Sarah GUYOT – Manon HOSTENS – Léa JAMELOT et Sarah TROEL en K4 500m

2.3 Proposition de sélection pour les Jeux Olympiques

Les sportifs et sportives seront proposés à la sélection 2020 conformément aux règles de sélections Olympiques 2020 (cf annexe).

. Elle devra être validée par la CCSO dans la première quinzaine de juin.

2.4. Proposition de sélection pour le collectif Equipe de France - 23 ans et - 18 ans :

Les sportifs et sportives seront proposés à la sélection 2020 en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales. La composition des équipages sera toutefois réalisée en cohérence entre les attendus pour chaque épreuve et les résultats des différentes courses internationales, l'objectif est d'obtenir des médailles aux championnats du Monde.

3 Compétitions de sélection de l'Equipe de France -17 ans : les Open de France 2018 et 2019 à Vaires sur Marne (77), les courses internationales 2019, les Open de France 2020 et les Etoiles du Sprint 2020.

3.1 Conditions de participation

3.1.2 Conditions sportives

Les Open de France sont libre d'accès pour tous les sportifs et sportives ayant participé aux championnats de France de la discipline, une dérogation peut être accordé par le Head Coach.

Pour la finale de l'Open de France du 30 avril au 2 mai 2020, une sélection sera effectuée par le comité de sélection sur proposition du Head Coach. Le Head Coach argumentera sa sélection à partir des différents classements monoplace des différentes distances.

Les compétitions internationales sont soumises à sélection

3.1.3 Conditions administratives

- Etre licencié.e à la FFCK et être né.e entre le 1/01/2003 et 31/12/2005 pour participer aux actions 2020
- Avoir réglé ses factures à la FFCK,
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur,
- Avoir confirmé sa participation aux courses Open de France et aux Etoiles du Sprint en étant inscrit sur le site fédéral et réglé le montant de l'inscription en ligne.
* Montant de l'inscription sur les Open de France : 5€ par personne et par départ, le 400m 10€, gratuité pour les courses par équipage, 5 € par départ pour les étoiles du Sprint.

Un bulletin d'information précisera le programme prévisionnel des courses, le plan de répartition dans les couloirs, les grilles d'accession, les juges et officiels ainsi que toute information utile au bon déroulement des compétitions.

3.1.4 Proposition de sélection pour le collectif Equipe de France moins de 17 ans :

Les sportifs et sportives seront proposées à la sélection 2020 en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales. La composition des équipages sera toutefois réalisée en cohérence entre les attendus pour chaque épreuve et les résultats des différentes courses internationales, l'objectif est d'obtenir des médailles sur les échéances proposées.

4 Diffusion des sélections

La diffusion de la liste des sportifs et sportives sélectionnées pour les équipes de France qui participeront aux échéances proposées, sera diffusée dans la semaine après la dernière compétition.

5 Autres sélections internationales

5.1 Autres compétitions internationales soumises à sélection :

Championnat du Monde épreuves non olympiques*

- SZEGED (HUN) du 10 au 12 juillet 2020

Championnat du Monde universitaire*

– MINSK (BLR) du 19 au 23 août 2020

Courses internationales Open ICF – voir calendrier ICF 2020

**une prise en charge financière sera demandée aux sportif(ves), le montant sera fixé ultérieurement*

5.1.1 Proposition de sélection pour le championnat du Monde épreuves non olympiques :

Les sportifs et sportives seront proposés à la sélection 2020 en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales. La composition des équipages sera toutefois réalisée en cohérence entre les attendus pour chaque épreuve et les résultats des différentes courses internationales, l'objectif est d'obtenir des médailles au championnat du Monde.

5.1.2 Proposition de sélection pour le championnat du Monde universitaire :

Les sportifs et sportives seront proposés à la sélection 2020 en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales. La composition des équipages sera toutefois réalisée en cohérence entre les attendus pour chaque épreuve et les résultats des différentes courses internationales, l'objectif est d'obtenir des médailles au championnat du Monde universitaire.

La proposition pourra tenir compte des résultats du championnat de France universitaire qui se tiendra à Nancy du 15 au 17 mai 2020.

La proposition devra être validée par la Fédération Française Sportive et Universitaire (FFSU) le vendredi 29 mai.

Annexes :

Règles de sélections aux XXXIIe Jeux Olympiques d'été TOKYO 2020

Rappel des attendus de performance et classement pour chaque épreuve

Programme prévisionnel des courses de sélection 2020

Programme de la Finale de l'Open de France 2020